

Séance du vingt-trois avril de l'an deux mille vingt-six.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Valois, légalement convoqué s'est réuni en salle du conseil de Crépy-en-Valois, sous la présidence de Monsieur Didier DOUCET à 19 heures 00.

Date de la convocation : dix-sept avril de l'an deux mille vingt-six.

Délégués en exercice : 94

Délégués présents : 86

Pouvoirs : 5

Votants : 91

Absents : 3

Présents : Mmes ARNETON Ludmilla - BAHU Martine - MM. BIZOUARD Alain - BONVENTRE Pascal - BREAVOINE Yannick - Mmes CANOPE Gwenaëlle - CAVALETTI Véronique - M. CAZERES Jean-Michel - Mmes CHARTIER Valérie - CLERGOT Adeline - MM. COLLARD Michel - CORNIQUET Nicolas - COTTEN Olivier - Mmes COWLESSUR Victoria - COËLLE Betty - MM. CUNY Thierry - DALLE André - DALONGEVILLE Fabrice - Mme DANNEEL Dominique - MM. DAUDRE Antoine - DECLEIR Daniel - Mmes DEGROISE Nathalie - DEHAME ROUSSEAU Véronique - MM. DEMORY Thibaud - DI PIZIO Laurent - Mmes DOLLÉANS Marylin - DOMESOR Marie-Line - MM. DOUCET Didier - DOUET Jean-Paul - DURAND Philippe - Mmes FAIVRE Dominique - FALLAI Sabrina - MM. GAGE Daniel - GERMAIN Christophe - Mme GILLES Mélanie (S) - M. GILLET Franck - Mmes GRISON Emmanuelle - GROSS Auriane - MM. GUILLEMIN Christophe - HAUDRÉCHY Jean-Pierre - HEURTAUT Damien - Mme JOUADÉ Élodie - MM. JUMEAU COURT Pierre-Marie - KORELL Christophe - KUBISZ Richard - LEBRUN François - LEFEVRE Francis - LEVASSEUR Bernard - Mmes LIGNEUL Françoise - LOËLTZ Sabrina - LUZZI Françoise - MM. MARGOTTET Jérôme - MELAIMI Gabriel - MENOT Robin - Mme MIDA Gabriela - MM. MOREIRA Georges - NAPORA Pierre - PAGE Steve - PERNIN Gilles - Mme PEYLE Eloïse - MM. PHILIPON François - POITEVIN Alain - PONCE Dominique - Mme POTTIER Cécile - MM. PROFFIT Benoît - PÉTERS Stéphane - Mme QUILICI Stéphanie (S) - M. RAMIZ Jean-Michel - Mme RANSON Elisabeth - MM. RIETH Frédéric - ROUSSEAU Patrick - Mme RULENCE Dorothée - M. RYCHTARIK Jean-Paul - Mme SARRIA Maria - MM. SICARD Louis - SPEMENT Michel - Mme TARDIVEAU Marie-Paule - MM. TASSIN Joël - TAVERNIER Thierry - THIERRY Jean-Claude - Mmes VANLERBERGHE Pauline - VERCLEYEN Sylvie - M. VIGO Adrien - Mmes VIVIEN Tonia - WOZNICZKA Aude - ZAJDMAN Michèle.

Absents : MM. COLLARD Sylvain - DELOBELLE Yann - SMAGUINE Dominique.

Pouvoirs : Mme DOUAT Virginie (Crépy-en-Valois) à Mme DANNEEL Dominique (Béthancourt-en-Valois) - Mme LEMOINE Sophie (Lagny-le-sec) à M. DAUDRE Antoine (Lagny-le-sec) - M. MAÏQUES Serge (Ognes) à M. RYCHTARIK Jean-Paul (Chèreville) - Mme NIVESSE Françoise (Crépy-en-Valois) à M. SPEMENT Michel (Crépy-en-Valois) - M. SALSAT Jean-Marie (Ormoy-le-Davien) à M. BIZOUARD Alain (Gondreville).

Secrétaire de séance : Monsieur Georges MOREIRA

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h05.

Monsieur Georges MOREIRA est désigné Secrétaire de séance.

I. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 09 avril 2026

Aucune remarque n'étant formulée, le Président procède au vote.

Le procès-verbal est approuvé à la majorité (90 pour, 01 abstention (M. Douet)

II. Délibérations

1. Constitution des Commissions Thématiques Permanentes – Désignation des membres

Le Président rappelle qu'en avril dernier, 07 Vice-présidents ont été élus par le Conseil Communautaire.

Il est proposé de créer une Commission Thématique attachée à chaque Vice-président, ainsi qu'une Commission Finances animée par le Président.

Le Président présente ensuite les Commissions proposées :

- Développement Economique : Monsieur Gabriel MELAIMI, 1^{er} Vice-président
- Services à la Population et aux Communes : Madame Cécile POTTIER, 2^{ème} Vice-présidente
- Collecte et valorisation des ordures ménagères : Monsieur Daniel GAGE, 3^{ème} Vice-président
- Tourisme, Patrimoine et Culture : Madame Dominique DANNEEL, 4^{ème} Vice-présidente
- Aménagement du Territoire : Monsieur Louis SICARD, 5^{ème} Vice-président
- Eau – Assainissement : Madame Sylvie VERCLEYEN, 6^{ème} Vice-présidente
- Infrastructures intercommunales : Monsieur Christophe GERMAIN, 7^{ème} Vice-président
- Finances : Monsieur Didier DOUCET, Président

Le Président rappelle qu'il s'agit d'instances de réflexion, de débats et de propositions, non dotées de pouvoirs décisionnels et chargées de préparer les décisions des instances délibérantes. Leur fonctionnement sera défini par le règlement intérieur de la CCPV.

Le Président propose par ailleurs que le nombre de membres de chaque commission avoisine les 15 afin d'en faciliter l'organisation et le travail.

Le Président propose ensuite de composer chacune des Commissions en faisant un appel à candidatures et en relatant celles qui ont été reçues par les services de la CCPV.

Le Conseil Communautaire approuve la création des Commissions Thématiques suivantes à l'unanimité.

Développement Economique

Animée par Gabriel MELAIMI, 1^{er} Vice-président

CORNIQUET Nicolas (T) - Silly-le-Long
DAUDRE Antoine (T) - Lagny-le-Sec
DECLAIR Daniel (T) - Crépy-en-Valois
DOUAT Virginie (T) - Crépy-en-Valois
DUVIVIER Laurent (CM) - Lévigien
GILLET Franck (T) - Vaumoise
GUILLEMIN Christophe (T) - Crépy-en-Valois
MOREIRA Georges (T) - Brégy
PERNIN Gilles (T) - Le Plessis-Belleville
PHILIPON François (T) - Russy-Bémont
RAMIZ Jean-Michel (T) - Acy-en-Multien
RIETH Frédéric (T) - Nanteuil-le-Haudouin
THIERRY Jean-Claude (T) - Vauciennes
VIGO Adrien (T) - Gilocourt

Services à la Population et aux Communes

Animée par Cécile POTTIER, 2^{ème} Vice-présidente

BAHU Martine (T) - Boissy-Fresnoy
CHASTEL Magali (S) - Marolles
COWLESSUR Victoria (T) - Crépy-en-Valois
CUNY Thierry (T) - Trumilly

DANSE Gilles (S) - Béthancourt-en-Valois
DEHAME ROUSSEAU Véronique (T) - Crépy-en-Valois
DOLLÉANS Marylin (T) - Betz
DOUET Jean-Paul (T) - Montagny-Sainte-Félicité
GILLET Franck (T) - Vaumoise
GONIAUX Joël (T) - Boullarre
GRISON Emmanuelle (T) - Mareuil-sur-Ourcq
JUMEAUCOURT Pierre-Marie (T) - Crépy-en-Valois
KORELL Christophe (T) - Le Plessis-Belleville
LIGNEUL Françoise (T) - Rosoy-en-Multien
NIVESSE Françoise (T) - Crépy-en-Valois
PONCE Dominique (T) - Bonneuil-en-Valois
RIETH Frédéric (T) - Nanteuil-le-Haudouin
RULENCE Dorothée (T) - Morierval

Collecte et Valorisation des Ordures Ménagères

Animée par Daniel GAGE, 3^{ème} Vice-président

CAZERES Jean-Michel (T) - Ermenonville
COLLARD Michel (T) - Ivors
HAUDRÉCHY Jean-Pierre (T) - Rouville
HEURTAUT Damien (T) - Autheuil-en-Valois
KUBISZ Richard (T) - Péroy-lès-Gombries
MIDA Gabriela (T) - Crépy-en-Valois
MOREIRA Georges (T) - Brégy
PÉTERS Stéphane (T) - Fresnoy-le-Luat
PONCE Dominique (T) - Bonneuil-en-Valois
PROFFIT Benoît (T) - Crépy-en-Valois
RULENCE Dorothée (T) - Morierval
SARRIA Maria (T) - Le Plessis-Belleville
TASSIN Joël (T) - Nanteuil-le-Haudouin
THIERRY Jean-Claude (T) - Vauciennes
VANLERBERGHE Pauline (T) - Rosières

Tourisme, Patrimoine et Culture

Animée par Dominique DANNEEL, 4^{ème} Vice-présidente

ASSEMAN Mélodie (S) - Orrouy
BLAISS Leïla (CM) - Lévigien
CAZERES Jean-Michel (T) - Ermenonville
CHASTEL Magali (S) - Marolles
CLERGOT Adeline (T) - La Villeneuve-sous-Thury
COLLARD Michel (T) - Ivors
DALONGEVILLE Fabrice (T) - Auger-Saint-Vincent
DANNEEL Dominique (T) - Béthancourt-en-Valois
DEGROISE Nathalie (T) - Le Plessis-Belleville
DOUAT Virginie (T) - Crépy-en-Valois
DOUET Jean-Paul (T) - Montagny-Sainte-Félicité
FAIVRE Dominique (T) - Crépy-en-Valois
GROSS Auriane (T) - Nanteuil-le-Haudouin
JOUADÉ Élodie (T) - Fresnoy-la-riviere
KORELL Christophe (T) - Le Plessis-Belleville
LUZZI Françoise (T) - Crépy-en-Valois
NIVESSE Françoise (T) - Crépy-en-Valois
PEYLE Eloïse (T) - Crépy-en-Valois
WOZNICZKA Aude (T) - Ormoy-Villers

Aménagement du Territoire

Animée par Louis SICARD, 5^{ème} Vice-président

CHASTEL Magali (S) - Marolles
CUNY Thierry (T) - Trumilly
DALONGEVILLE Fabrice (T) - Auger-Saint-Vincent
DAUDRE Antoine (T) - Lagny-le-Sec
DOLLÉANS Marylin (T) - Betz
DOUAT Virginie (T) - Crépy-en-Valois
DOUET Jean-Paul (T) - Montagny-Sainte-Félicité
GILLET Franck (T) - Vaumoise
HEURTAUT Damien (T) - Autheuil-en-Valois
LE VIENNESSE Yan (S) - Rosoy-en-Multien
MENOT Robin (T) - Crépy-en-Valois
MOREIRA Georges (T) - Brégy
PERNIN Gilles (T) - Le Plessis-Belleville
PÉTERS Stéphane (T) - Fresnoy-le-Luat
PEYLE Eloïse (T) - Crépy-en-Valois
POITEVIN Alain (T) - Mareuil-sur-Ourcq
ROUSSEAU Patrick (T) - Crépy-en-Valois
SIMONE Jean-Luc (CM) - Lévigney
VIGO Adrien (T) - Gilocourt

Eau - Assainissement

Animée par Sylvie VERCLEYEN, 6^{ème} Vice-présidente

BAHU Martine (T) - Boissy-Fresnoy
CAZERES Jean-Michel (T) - Ermenonville
CHARTIER Valérie (T) - Réz-Fosse-Martin
CORNIQUET Nicolas (T) - Silly-le-Long
DAUDRE Antoine (T) - Lagny-le-Sec
DOLLÉANS Marylin (T) - Betz
DOURVER Audrey (S) - Acy-en-Multien
GILLET Franck (T) - Vaumoise
GONIAUX Joël (T) - Boullarre
HAUDRÉCHY Jean-Pierre (T) - Rouville
HEURTAUT Damien (T) - Autheuil-en-Valois
JUMEAUCOURT Pierre-Marie (T) - Crépy-en-Valois
LE VIENNESSE Yan (S) - Rosoy-en-Multien
LOÉLTZ Sabrina (T) - Cuvergnon
MARGOTTET Jérôme (T) - Thury-en-Valois
MIDA Gabriela (T) - Crépy-en-Valois
NAPORA Pierre (T) - Antilly
PHILIPON François (T) - Russy-Bémont
POITEVIN Alain (T) - Mareuil-sur-Ourcq
PONCE Dominique (T) - Bonneuil-en-Valois
PROFFIT Benoît (T) - Crépy-en-Valois
RANSON Elisabeth (T) - Rocquemont
RYCHTARIK Jean-Paul (T) - Chèvreville
SARRIA Maria (T) - Le Plessis-Belleville
TASSIN Joël (T) - Nanteuil-le-Haudouin
THIERRY Jean-Claude (T) - Vauciennes
VANLERBERGHE Pauline (T) - Rosières

Infrastructures intercommunales

Animée par Christophe GERMAIN, 7^{ème} Vice-Président

BAHU Martine (T) - Boissy-Fresnoy
BREAVOINE Yannick (T) - Crépy-en-Valois
CORNIQUET Nicolas (T) - Silly-le-Long
DELAHAYE Frédéric (CM) - Morienvall
DOLLÉANS Marylin (T) - Betz
DOURVER Audrey (S) - Acy-en-Multien
GAGE Daniel (T) - Orrouy
GILLET Franck (T) - Vaumoise
GRISON Emmanuelle (T) - Mareuil-sur-Ourcq
GUILLEMIN Christophe (T) - Crépy-en-Valois
JUMEAUCOURT Pierre-Marie (T) - Crépy-en-Valois
KORELL Christophe (T) - Le Plessis-Belleville
MOREIRA Georges (T) - Brégy
PERNIN Gilles (T) - Le Plessis-Belleville
RYCHTARIK Jean-Paul (T) - Chèvreuille
SPEMENT Michel (T) - Crépy-en-Valois
TASSIN Joël (T) - Nanteuil-le-Haudouin
WOZNICZKA Aude (T) - Ormoy-Villers

Finances

Animée par Didier DOUCET, Président

BIZOUARD Alain (T) - Gondreville
CANOPE Gwenaëlle (T) - Nanteuil-le-Haudouin
CUNY Thierry (T) - Trumilly
DALLE André (T) - Duvy
DALONGEVILLE Fabrice (T) - Auger-Saint-Vincent
DAUDRE Antoine (T) - Lagny-le-Sec
DEGROISE Nathalie (T) - Le Plessis-Belleville
DOUET Jean-Paul (T) - Montagny-Sainte-Félicité
GILLET Franck (T) - Vaumoise
LEFEVRE Francis (T) - Crépy-en-Valois
PHILIPON François (T) - Russy-Bémont
ZAJDMAN Michèle (T) - Crépy-en-Valois

2. Fixation des conditions de dépôt de liste pour constituer la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et la Commission des Services Publics (CDSP)

Le Président indique qu'à la suite de l'installation du nouveau Conseil Communautaire, il convient de procéder à une nouvelle élection des membres ayant voix délibérative, de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP).

Conformément à l'article L1411-5 du CGCT qui s'applique à ces deux instances, ces dernières sont composées, pour les EPCI, de la personne habilitée à signer les marchés, à savoir le Président ou son représentant, qui en sera le Président, et de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants.

La désignation de ces membres ayant été prévue par la loi par le biais d'un scrutin de liste, le Conseil Communautaire doit délibérer sur les conditions de dépôt de ces listes.

Il est ainsi proposé :

Pour la Commission d'Appel d'Offres :

Une suspension de séance de 10 minutes est proposée à l'issue du vote de la présente délibération pour permettre le dépôt des listes. Il sera procédé au vote dès la remise de la ou des listes, même si le délai n'est pas entièrement écoulé, si aucun Conseiller Communautaire n'y fait obstacle

- Chaque liste peut comporter :
 - o Soit un nombre de candidats suffisant pour satisfaire le nombre total de sièges à pourvoir (soit 5 titulaires et 5 suppléants)
 - o Soit un nombre inférieur de candidats que de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir
Dans tous les cas le nombre de suppléants est égal à celui des titulaires.
- Les listes devront indiquer les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et de suppléants.
- Aucun suppléant ne sera nommément affecté à un titulaire

Pour la Commission de Délégation de Service Public :

Une suspension de séance de 10 minutes est proposée à l'issue du vote de la présente délibération pour permettre le dépôt des listes. Il sera procédé au vote dès la remise de la ou des listes, même si le délai n'est pas entièrement écoulé, si aucun Conseiller Communautaire n'y fait obstacle

- Chaque liste peut comporter :
 - o Soit un nombre de candidats suffisant pour satisfaire le nombre total de sièges à pourvoir (soit 5 titulaires et 5 suppléants)
 - o Soit un nombre inférieur de candidats que de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir
Dans tous les cas le nombre de suppléants est égal à celui des titulaires.
- Les listes devront indiquer les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et de suppléants.
- Aucun suppléant ne sera nommément affecté à un titulaire

Par ailleurs, afin de faciliter les opérations de vote pour chacune de ces Commissions, il est proposé de recourir au vote au moyen des boîtiers électroniques en mode « secret ».

Le Conseil Communautaire approuve cette proposition à l'unanimité.

3. Election des membres de la CAO

Le Président propose conformément à la délibération précédente de constituer des listes afin de procéder à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

Cette commission est compétente en matière d'attribution des marchés publics formalisés, d'avis sur les projets d'avenants à un marché public formalisé entraînant une augmentation du montant global initial de plus de 5 %.

Le Président constatant qu'aucun Conseiller Communautaire ne souhaite constituer de liste, il propose de constituer une liste ouverte.

Il fait alors un appel à candidatures, en rappelant qu'il est nécessaire de recenser 5 candidats pour être titulaires, et 5 candidats pour être suppléants.

Sont candidats :

Liste A	
Titulaires	GERMAIN Christophe (T) - Lévignen
Titulaires	VANLERBERGHE Pauline (T) - Rosières
Titulaires	LEFEVRE Francis (T) - Crépy-en-Valois
Titulaires	GAGE Daniel (T) - Orrouy
Titulaires	RAMIZ Jean-Michel (T) - Acy-en-Multien
Suppléants	LEVASSEUR Bernard (T) - Séry-Magneval
Suppléants	DEMORY Thibaud (T) - Etavigny
Suppléants	SPEMENT Michel (T) - Crépy-en-Valois
Suppléants	COLLARD Michel (T) - Ivors
Suppléants	MOREIRA Georges (T) - Brégy

Il est ensuite procédé à un vote à bulletins secrets.

La liste des membres de la CAO est approuvée par le Conseil Communautaire à la majorité (89 pour la liste A, 1 blanc, 3 abstentions)

4. Election des membres de la CDSP

Le Président propose conformément à la délibération précédente de constituer des listes afin de procéder à l'élection des membres de la Commission de Délégation des Services Publics.

Cette commission est compétente pour analyser les dossiers de candidature et dresser la liste des candidats admis à présenter une offre sur les délégations de services publics, donner son avis sur le ou les candidats admis en phase de négociation et sur les projets d'avenants au contrat de concession entraînant une augmentation du montant global supérieur à 5 %.

Le Président constatant qu'aucun Conseiller Communautaire ne souhaite constituer de liste, il propose de constituer une liste ouverte.

Il fait alors un appel à candidatures, en rappelant qu'il est nécessaire de recenser 5 candidats pour être titulaires, et 5 candidats pour être suppléants.

Statut	Candidats
Titulaires	GERMAIN Christophe (T) - Lévignen
Titulaires	COLLARD Michel (T) - Ivors
Titulaires	LEFEVRE Francis (T) - Crépy-en-Valois
Titulaires	BAHU Martine (T) - Boissy-Fresnoy
Titulaires	RAMIZ Jean-Michel (T) - Acy-en-Multien
Suppléants	LEVASSEUR Bernard (T) - Séry-Magneval
Suppléants	POTTIER Cécile (T) - Marolles
Suppléants	SPEMENT Michel (T) - Crépy-en-Valois
Suppléants	MOREIRA Georges (T) - Brégy
Suppléants	GAGE Daniel (T) - Orrouy

Il est ensuite procédé à un vote à bulletins secrets.

La liste des membres de la CDSP est approuvée par le Conseil Communautaire à la majorité (89 pour la liste, 1 blanc, 3 abstentions)

5. Election des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Le Président indique que l'article L.1413-1 du CGCT impose qu'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) soit constituée dans les EPCI de plus de 50 000 hab.

La CCSPL de la CCPV se réunit une fois par an pour étudier les rapports d'activité annuels (Déchets, SPANC, Eau Potable, Délégué du Centre Aquatique...).

Compte-tenu du renouvellement des instances communautaires, il est nécessaire de procéder aux désignations de ses membres. Cette Commission comportait par le passé 9 membres (six élus titulaires, et trois représentants d'associations), auxquels s'ajoute le Président.

Il est proposé de reconduire cette organisation.

Après appel des candidatures, le Conseil Communautaire désigne à la majorité (89 pour, 02 abstentions (M. Jumeaucourt, Mme Peyle) les membres suivants de la CCSPL :

BONVENTRE Pascal (T) - Varinfroy
COLLARD Michel (T) - Ivors
DOLLÉANS Marylin (T) - Betz
GAGE Daniel (T) - Orrouy
LEFEVRE Francis (T) - Crépy-en-Valois
SPEMENT Michel (T) - Crépy-en-Valois

Les associations suivantes disposent d'un siège chacune dans cette instance :

- **Pour le Secteur de Betz :**
 - **Le Centre Social Rural du Canton de Betz,**
- **Pour le Canton de Crépy en Valois :**
 - **Le Club Sportif USC Natation,**
- **Pour le Canton de Nanteuil le Haudouin :**

- **Le Centre Social Rural du Canton de Nanteuil le Haudouin**

6. Election des membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le Président explique que la loi rend obligatoire la création d'une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) dans les EPCI à Fiscalité Professionnelle Unique. Elle est chargée d'évaluer les transferts de charges entre l'EPCI et ses communes membres.

Concrètement, cette CLECT est chargée d'apprécier le calcul des montants nets de transferts de charges qui sont en jeu, notamment lorsqu'une compétence transite d'une commune vers la Communauté de Communes.

L'attribution de compensation mise en place par la CCPV en faveur des communes membres, depuis le 1er janvier 2017 (date de mise en place de la FPU), est alors corrigée d'autant pour la commune concernée.

Lors des deux précédents mandats, il avait été proposé que la CLECT (qui comporte au moins 1 représentant de chaque commune) soit composée des 94 Conseillers Communautaires Titulaires qui siègent au sein du Conseil Communautaire.

Ainsi, elle pouvait se réunir en amont du Conseil Communautaire. Pour en faciliter l'organisation, il avait été prévu que les règles de suppléance et de pouvoir qui régissent le fonctionnement de la CLECT soient les mêmes que celles qui avaient cours au sein du Conseil Communautaire. Il en était de même pour assurer la Présidence et la Vice-présidence de la CLECT.

Cette organisation s'étant démontrée pertinente, il est proposé de la reconduire.

Il est proposé aux membres du Conseil Communautaire que la Commission Locales d'Évaluation des Charges Transférées soit composée des 94 Conseillers Communautaires titulaires qui siègent au sein du Conseil Communautaire, les règles de suppléance et de pouvoir régissant le fonctionnement de la CLECT seraient par ailleurs les mêmes que celles qui ont cours au sein du Conseil Communautaire. Il en est de même pour assurer la Présidence et la Vice-présidence de la CLECT.

Le Conseil Communautaire approuve cette proposition de composition de la CLECT à la majorité (89 pour, 02 abstentions (Mme Gilles (S), Mme Wozniczka)

7. Désignation des représentants de la CCPV au sein des EPCI extérieurs

Le Président propose à présent que le Conseil Communautaire désigne un certain nombre de représentants dans des EPCI extérieurs, pour les instances dans lesquelles il dispose de sièges.

Il rappelle qu'il est important pour les élus qui s'impliquent dans les EPCI et organismes extérieurs de la CCPV d'être présents lors des Conseils d'Administrations ou Comités Syndicaux lorsqu'ils sont organisés. En effet, ces instances étant composées d'élus qui viennent parfois de loin, il est toujours désagréable que les élus aient effectué un déplacement inutile, parce que l'instance ne peut se tenir faute d'avoir pu satisfaire l'obligation de quorum.

Le Président propose que la désignation des représentants dans chacun des EPCI extérieurs fasse l'objet d'un vote unique. Si pour une instance particulière, un arbitrage consensuel ne peut être obtenu en séance et que des candidats en surnombre subsistent, alors l'instance concernée fera l'objet d'un vote à bulletins secrets spécifique.

Le Conseil Communautaire approuve la démarche.

Après débats, les candidatures des EPCI suivants sont approuvées à l'unanimité :

Syndicat Mixte du Département de l'Oise

8 sièges à pourvoir

Statut	Membres
Titulaire	GAGE Daniel (T) - Orrouy
Titulaire	MELAIMI Gabriel (T) - Crépy-en-Valois
Titulaire	HAUDRÉCHY Jean-Pierre (T) - Rouville
Titulaire	COLLARD Michel (T) - Ivors
Titulaire	DANNEEL Dominique (T) - Béthancourt-en-Valois
Titulaire	DOUCET Didier (T) - Lagny-le-Sec
Titulaire	PÉTERS Stéphane (T) - Fresnoy-le-Luat
Titulaire	MOREIRA Georges (T) - Brégy
Suppléant	POTTIER Cécile (T) - Marolles
Suppléant	THIERRY Jean-Claude (T) - Vauciennes
Suppléant	COËLLE Betty (T) - Ver-sur-Launette
Suppléant	JUMEAUCOURT Pierre-Marie (T) - Crépy-en-Valois
Suppléant	KUBISZ Richard (T) - Péroy-les-Gombries
Suppléant	
Suppléant	
Suppléant	

Commission Consultative SE 60

1 siège à pourvoir

Statut	Membres
Titulaire	MIDA Gabriela (T) - Crépy-en-Valois
Suppléant	POTTIER Cécile (T) - Marolles

Commission Consultative USEDA

1 siège à pourvoir

Statut	Membres
Titulaire	HEURTAUT Damien (T) - Autheuil-en-Valois
Suppléant	POTTIER Cécile (T) - Marolles

Commission Consultative SEZEO

1 siège à pourvoir

Statut	Membres
Titulaire	PONCE Dominique (T) - Bonneuil-en-Valois
Suppléant	DOLLÉANS Marylin (T) - Betz

	PROFFIT Benoît (T) - Crépy-en-Valois SCHERPEREEL Guillaume (S) - Rocquemont PETERS Julien (CM) - Rocquemont VANLERBERGHE Pauline (T) - Rosières MARCHAL Cécile (CM) - Rosières HAUDRÉCHY Jean-Pierre (T) - Rouville DÉMARET Jean-Pierre (S) - Rouville BARBIER Adrien (CM) - Séry-Magneval LEVASSEUR Nicolas (CM) - Séry-Magneval TRIPET Julien (CM) - Trumilly BILLÈS Charles (CM) - Trumilly	DE BERTIER Gaëtan (CM) - Rocquemont WUILQUE Frédéric (CM) - Rocquemont DELACOUR Patrice (S) - Rosières VANLERBERGHE Sébastien (CM) - Rosières BONNOT Bénédicte (CM) - Rouville GIBERT Séverine (CM) - Rouville BATON Tony (CM) - Séry-Magneval LALAU Jocelyne (CM) - Séry-Magneval DUBREUIL Caroline (S) - Trumilly THIEBAUD Karine (CM) - Trumilly
--	--	--

SIAEP USESA

1 siège à pourvoir

Statut	Membres
Titulaire	CHARBONNIER Patrick (CM) - Marolles
Suppléant	MOULIGNEAUX Alexandre (CM) - Marolles

SIAEP MONTLOGNON

4 sièges à pourvoir

Statut	Membres
Titulaire	DI PIZIO Laurent (T) - Baron
Titulaire	BOCQUILLON Julien (S) - Baron
Titulaire	DURAND Philippe (T) - Versigny
Titulaire	THIBAUT Martine (S) - Versigny
Suppléant	DOURLEN Frédéric (CM) - Baron
Suppléant	VERCLEYEN Sylvie (T) - Vez

SMAEP DE LA GOELE

1 siège à pourvoir

Statut	Membres
Titulaire	VERCLEYEN Sylvie (T) - Vez
Suppléant	COËLLE Betty (T) - Ver-sur-Launette

S'agissant du Syndicat de Rivière Ourcq Aval, les candidats sont en surnombre pour devenir titulaires.

Le Président propose que le consensus s'opère en privilégiant sur les postes de titulaires des élus issus de communes implantées dans le territoire du syndicat.






Cependant aucun désistement n'est constaté.

Le Président propose pour gagner du temps qu'un vote à bulletins secrets soit organisé sur la base de deux listes, une première comprenant dans les titulaires une personne non issue d'une commune implantée dans le territoire du syndicat (liste 4), une deuxième ne comportant dans les titulaires que des personnes issues de communes implantées dans le territoire du syndicat (Liste 5).

Statut	Liste 4	Statut	Liste 5
Titulaire	VERCLEYEN Sylvie (T) - Vez	Titulaire	VERCLEYEN Sylvie (T) - Vez
Titulaire	PROFFIT Benoît (T) - Crépy-en-Valois	Titulaire	CHARTIER Valérie (T) - Réz-Fosse-Martin
Titulaire	KUBICKI Julien (S) - Etavigny	Titulaire	KUBICKI Julien (S) - Etavigny
Titulaire	GOSSE Jean-Michel (S) - Varinfroy	Titulaire	GOSSE Jean-Michel (S) - Varinfroy
Titulaire	LE VIENNESSE Yan (S) - Rosoy-en-Multien	Titulaire	LE VIENNESSE Yan (S) - Rosoy-en-Multien
Titulaire	FILIBERTI Noël (CM) - Mareuil-sur-Ourcq	Titulaire	FILIBERTI Noël (CM) - Mareuil-sur-Ourcq
Titulaire	RAMIZ Jean-Michel (T) - Acy-en-Multien	Titulaire	RAMIZ Jean-Michel (T) - Acy-en-Multien
Titulaire	ARNETON Ludmilla (T) - Rouvres-en-Multien	Titulaire	ARNETON Ludmilla (T) - Rouvres-en-Multien
Titulaire	LEBRUN François (T) - Neufchelles	Titulaire	LEBRUN François (T) - Neufchelles
Suppléant	PEAN Virginie (CM) - Etavigny	Suppléant	PEAN Virginie (CM) - Etavigny
Suppléant	GOSSE Marie (CM) - Varinfroy	Suppléant	GOSSE Marie (CM) - Varinfroy
Suppléant	NICOLAS Jérémie (CM) - Rosoy-en-Multien	Suppléant	NICOLAS Jérémie (CM) - Rosoy-en-Multien
Suppléant	DUBREUCQ Patricia (S) - Rouvres-en-Multien	Suppléant	DUBREUCQ Patricia (S) - Rouvres-en-Multien
Suppléant	LEROY Astride (CM) - Mareuil-sur-Ourcq	Suppléant	LEROY Astride (CM) - Mareuil-sur-Ourcq
Suppléant	GRISON Emmanuelle (T) - Mareuil-sur-Ourcq	Suppléant	GRISON Emmanuelle (T) - Mareuil-sur-Ourcq
Suppléant	CHARTIER Valérie (T) - Réz-Fosse-Martin	Suppléant	PROFFIT Benoît (T) - Crépy-en-Valois
Suppléant	DOLLÉANS Marilyn (T) - Betz	Suppléant	DOLLÉANS Marilyn (T) - Betz
Suppléant		Suppléant	

Le Conseil Communautaire constate les résultats suivants :

Résultats du vote à bulletins secrets :

1. Blanc  4
2. Nul  0
3. Abstention  7
4. Liste avec M. Proffit titulaire  26
5. Liste avec Mme Chartier titulaire  54

La liste 5 est retenue pour représenter la CCPV au sein du Syndicat Ourcq Aval.

8. Désignation de représentants de la CCPV au sein de structures extérieures

Le Président propose que, comme précédemment pour la désignation des élus dans les EPCI extérieurs, la désignation des représentants dans chacune des structures extérieures fasse l'objet d'un vote unique. Si pour une structure particulière, un arbitrage consensuel ne peut être obtenu en séance et que ces

candidats en surnombre subsistent, alors la structure concernée fera l'objet d'un vote à bulletins secrets spécifique.

Le Conseil Communautaire approuve la démarche.

Après débats, les candidatures des structures et organismes suivants sont approuvées à l'unanimité :

Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes

2 sièges à pourvoir

Statut	<input checked="" type="checkbox"/> Membres
Titulaire	DOUCET Didier (T) - Lagny-le-Sec
Titulaire	MELAIMI Gabriel (T) - Crépy-en-Valois

Collège de Betz

1 siège à pourvoir

Statut	<input checked="" type="checkbox"/> Membres
Titulaire	GILLES Mélanie (S) - Boullarre
Suppléant	DESETTRE Hélène (S) - Bouillancy

Collège Jean de La Fontaine de Crépy

1 siège à pourvoir

Statut	<input checked="" type="checkbox"/> Membres
Titulaire	VIVIEN Tonia (T) - Crépy-en-Valois
Suppléant	DOMESOR Marie-Line (T) - Crépy-en-Valois

Collège Nerval de Crépy

1 siège à pourvoir

Statut	<input checked="" type="checkbox"/> Membres
Titulaire	DOMESOR Marie-Line (T) - Crépy-en-Valois
Suppléant	VIVIEN Tonia (T) - Crépy-en-Valois

Radio RVM

4 sièges à pourvoir

Statut	<input checked="" type="checkbox"/> Membres
Titulaire	PÉTERS Stéphane (T) - Fresnoy-le-Luat
Titulaire	DANNEEL Dominique (T) - Béthancourt-en-Valois
Titulaire	DOMESOR Marie-Line (T) - Crépy-en-Valois
Titulaire	CANOPE Gwenaëlle (T) - Nanteuil-le-Haudouin
Suppléant	DOUAT Virginie (T) - Crépy-en-Valois
Suppléant	LEVASSEUR Bernard (T) - Séry-Magneval
Suppléant	DEGROISE Nathalie (T) - Le Plessis-Belleville
Suppléant	

INGE-OISE (Ex SA OISE)

1 siège à pourvoir

Statut	Membres
Titulaire	GERMAIN Christophe (T) - Lévignen
Suppléant	MOREIRA Georges (T) - Brégy

Centre Social Rural de Betz

1 siège à pourvoir

Pour info, mandat précédent

Statut	Membres
Titulaire	LIGNEUL Françoise (T) - Rosoy-en-Multien
Suppléant	POTTIER Cécile (T) - Marolles

Centre Social Rural de Nanteuil

1 siège à pourvoir

Statut	Membres
Titulaire	GROSS Auriane (T) - Nanteuil-le-Haudouin
Suppléant	DOURVER Audrey (S) - Acy-en-Multien

Centre Social - MJC de Crépy en Valois

1 siège à pourvoir

Statut	Membres
Titulaire	DEHAME ROUSSEAU Véronique (T) - Crépy-en-Valois
Suppléant	JUMEAUCOURT Pierre-Marie (T) - Crépy-en-Valois

Maison de retraite d'Antilly

5 sièges à pourvoir

Représentants de la Communauté de Communes du Pays de Valois

Statut	Membres
Titulaire	NAPORA Pierre (T) - Antilly
Titulaire	LIGNEUL Françoise (T) - Rosoy-en-Multien
Titulaire	GONIAUX Joël (T) - Boullarre

Sièges en raison de compétences et expériences spécifiques

Statut	Membres
Titulaire	POTTIER Cécile (T) - Marolles
Titulaire	MARTIN Martine - Villers Cotterets

Conseil de surveillance des hôpitaux (Centre hospitalier de Crépy et Hôpital Local de Nanteuil)

1 siège à pourvoir

Statut	Membres
Titulaire	LIGNEUL Françoise (T) - Rosoy-en-Multien
Suppléant	KORELL Christophe (T) - Le Plessis-Belleville

Comité de pilotage des sites Natura 2000

1 siège à pourvoir

Statut	Membres
Titulaire	PÉTERS Stéphane (T) - Fresnoy-le-Luat
Suppléant	MENOT Robin (T) - Crépy-en-Valois

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

1 siège à pourvoir

Statut	Membres
Titulaire	SICARD Louis (T) - Nanteuil-le-Haudouin
Suppléant	GERMAIN Christophe (T) - Lévigien

CAUE

1 siège à pourvoir

Statut	Membres
Titulaire	SICARD Louis (T) - Nanteuil-le-Haudouin
Suppléant	PÉTERS Stéphane (T) - Fresnoy-le-Luat

CNAS

Statut	Membres
Titulaire	PRIEUR Françoise (S) - Auger-Saint-Vincent
Suppléant	POTTIER Cécile (T) - Marolles

FEDERATION NATIONALE DES SCOT

1 siège à pourvoir

Statut	Membres
Titulaire	SICARD Louis (T) - Nanteuil-le-Haudouin
Suppléant	DOUCET Didier (T) - Lagny-le-Sec

Commission Départementale d'Aménagement Commercial

2 sièges à pourvoir

Statut	Membres
Titulaire	SICARD Louis (T) - Nanteuil-le-Haudouin
Titulaire	DOUCET Didier (T) - Lagny-le-Sec
Suppléant	MELAIMI Gabriel (T) - Crépy-en-Valois
Suppléant	DECLEIR Daniel (T) - Crépy-en-Valois

Commission Préfectorale de Suivi ICPE

1 siège à pourvoir

Statut	Membres
Titulaire	TASSIN Joël (T) - Nanteuil-le-Haudouin
Suppléant	BIZOUARD Alain (T) - Gondreville

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL DE L'OISE

2 sièges à pourvoir

Statut	Membres
Titulaire	DOUET Jean-Paul (T) - Montagny-Sainte-Félicité
Titulaire	SICARD Louis (T) - Nanteuil-le-Haudouin
Suppléant	KUBISZ Richard (T) - Péroy-les-Gombries
Suppléant	LEFEVRE Francis (T) - Crépy-en-Valois

SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT COLLECTIF DE L'OISE

1 siège à pourvoir

Statut	Membres
Titulaire	POTTIER Cécile (T) - Marolles
Suppléant	MIDA Gabriela (T) - Crépy-en-Valois

FONDS DE DOTATION « MONUMENTAL VALOIS »

2 sièges à pourvoir

Statut	Membres
Titulaire	DOUCET Didier (T) - Lagny-le-Sec
Titulaire	DANNEEL Dominique (T) - Béthancourt-en-Valois

S'agissant du Conseil du Collège de Nanteuil le Haudouin, les candidats sont en surnombre pour devenir titulaires.

Le Président souhaite savoir si une personne souhaite se désister afin d'éviter le surnombre de candidats.

Pendant aucun désistement n'est constaté.

Le Président propose qu'un vote à bulletins secrets soit organisé sur les trois candidats. Le Premier qui obtient la majorité absolue disposera du poste de titulaire, et un autre tour départagera les deux candidats restants pour pourvoir le poste de suppléant.

Collège de Nanteuil

1 siège à pourvoir

Candidatures présentées :

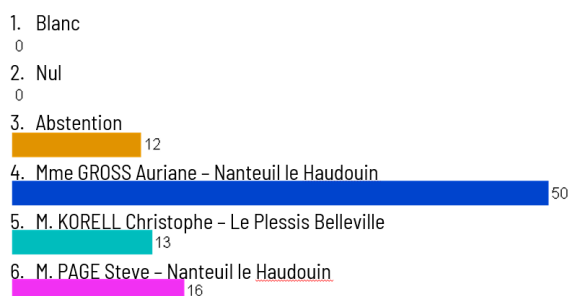
Madame Auriane GROSS – Nanteuil le Haudouin

M. Christophe KORELL – Le Plessis Belleville

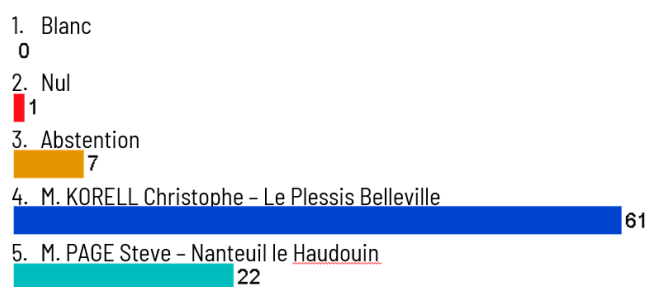
M. Steve PAGE – Nanteuil le Haudouin

Résultats du vote à bulletins secrets :

Élection – Collège de Nanteuil Tour 1



Élection Collège de Nanteuil Tour 2



Le Conseil du Collège de Nanteuil le Haudouin bénéficie ainsi des représentants CCPV suivants :

Statut	Membres
Titulaire	GROSS Auriane (T) - Nanteuil-le-Haudouin
Suppléant	KORELL Christophe (T) - Le Plessis-Belleville

9. Compensation 2025 liée à l'augmentation des charges de fluides du Centre Aquatique

Le Président indique que le jeu des clauses contractuelles du Contrat de Concession du Centre Aquatique du Valois signé avec la Société Equalia le 31 décembre 2021 prévoit que le risque d'augmentation des coûts des fluides est supporté par le délégataire dans la limite de 5%.

Le coût des fluides ayant au cours des dernières années connu une augmentation significative, le délégataire demande au titre de l'année 2025 la prise en charge par la CCPV du différentiel qui dépasse le plafond de 5%.

Les vérifications opérées permettent d'établir la prise en charge suivante :

Pour l'année 2025 :

2025 visé	Engagement perf Equalia en MWH	Prix unitaire visé	Coût Visé
Gaz	1820	61€	111020 €
Electricité	870	103 €	89 610 €
Total			200 630 €
2025 constaté	Consommation constatée en MWH en 2025	Prix unitaire constaté	Coût constaté sur engagement de perf
Gaz	1820	78,10 €	142 142,00 € * 1,06 (coefficient de gestion) = 150 670,52€
Electricité	870	155,96 €	135 685,20€ * 1,06 (coefficient de gestion) = 143 826,31€
Total			294 496,83
Différence Prévu/ Réalisé			93 866,83 €
Article 33 du contrat : Limite 5% d'évolution (dès 200.630€ donc) prise en charge par le concessionnaire			10 031,50 €
A prendre en charge par la collectivité au titre de 2025			83 835,33 €

Le jeu des clauses du contrat donne la possibilité pour Equalia de demander à la CCPV une renégociation des clauses financières en lien avec l'évolution du coût des fluides supérieure à 5 %.

Il est proposé d'accepter cette demande à hauteur de **83 835,33 € au titre de l'année 2025.**
(voir tableau ci-contre)

Pour rappel, le jeu de ces clauses a donné lieu aux compensations suivantes :

- 80 680 € en 2024
- 425 839 € en 2023
- 82 570 € en 2022

Le Conseil Communautaire approuve à la majorité (85 pour, 02 contre (Mme Arneton, M. Cuny), 04 abstentions (M. Jumeaucourt, M. Maïques, M. Rychtarik, Mme Wozniczka) la prise en charge du surcoût énergétique en lien avec les clauses issues du contrat, pour un montant de 83 835,33 € au titre de 2025.

10. Indemnités de fonction du Président et des Vice-présidents

Le Président rappelle les règles qui régissent la mise en place des indemnités de fonction du Président et des Vice-présidents.

Il explique que l'indemnité de fonction du Président est au taux maximum de droit, sans nécessité de vote de l'assemblée. Cependant, si le Président propose une indemnité inférieure, la délibération est nécessaire.

Après débat en réunion de vice-présidents, il indique qu'il est proposé au Conseil Communautaire de mettre en place tant pour le Président que pour les Vice-présidents, des indemnités moindres que les indemnités maximales permises par la loi.

Il s'agit simplement de reconduire les indemnités du mandat précédent, affectées d'une augmentation technique de 3%.

Ce faisant, il est proposé que :

- L'indemnité du Président soit fixée au taux de 78 % de l'indice brut terminal de la fonction publique (soit 3 206,21 € par mois) conformément au choix du Président de ne pas bénéficier de plein droit de l'intégralité de l'indemnité de fonction prévue (82,49%),
- Les indemnités des Vice-Présidents soient fixées au taux de 29 % de l'indice brut terminal de la fonction publique (soit 1 192,05 € par mois)

Le Conseil Communautaire approuve ces propositions à la majorité (87 pour, 01 contre (M. Gillet), 03 abstentions (M. Jumeaucourt, Mme Peyle, M. Thierry).

11. Modification du temps de travail de l'Office du Tourisme du Pays de Valois

Madame DANNEEL explique que dans le cadre de la prise de gestion du Donjon de Vez par la CCPV, les horaires de travail de l'Office du Tourisme du Pays de Valois qui va assurer le fonctionnement du site doivent être adaptés.

Ils sont fixés sur deux saisons distinctes, l'une dite « haute » et l'autre dite « basse », sans modification du temps de travail contractuel des agents. L'annexe du règlement intérieur évolue pour en tenir compte.

Le Conseil Communautaire approuve cette proposition à la majorité (86 pour, 05 abstentions (M. Dalongville, Mme Gilles (S), M. Jumeaucourt, M. Pernin, Mme Wozniczka).

12. Modification du règlement fixant l'octroi de bourses aux étudiants en santé

Madame POTTIER rappelle que la CCPV a mis en place un régime d'aide pour les étudiants en santé dans des secteurs en tension sur le territoire, qui s'engageraient en contrepartie à implanter leur activité professionnelle sur notre territoire durant le même nombre d'années que celles des aides à l'issue de leurs études.

Une personne a pour le moment bénéficié de ce dispositif.

Cependant, le règlement a omis de préciser qu'une fois l'aide votée par le Conseil Communautaire, celle-ci vaut à compter de la date de rentrée scolaire de l'année en cours, par effet rétroactif.

Il est proposé d'intégrer cette précision dans le règlement.

Madame DOLLEANS demande si ce dispositif d'aide CCPV est cumulable avec le dispositif d'aide « docteur junior » versé par les CHU de rattachement.

Le Président répond qu'il s'agit de dispositifs très différents, les docteurs juniors assurant déjà des consultations.

Il précise toutefois que les communes qui accueillent des médecins, docteurs juniors ou non, et qui s'impliquent dans la mise à disposition de locaux à ces professionnels de santé, peuvent demander à la CCPV une aide au titre du Pacte Financier.

Monsieur CUNY demande si l'aide de 300 € mensuelle proposée par la CCPV est une somme figée.

Le Président répond que c'est l'offre votée par le Conseil Communautaire, et qui est en adéquation avec ce que l'on peut constater sur d'autres territoires.

Pour le moment, 3 étudiants ont déposé un dossier, et un seul a été retenu (dentiste retenu car en tension sur notre territoire, et deux ostéopathes non retenus car la profession n'est pas référencée en tension).

Le Conseil Communautaire approuve l'évolution du règlement à l'unanimité.

III. Compte-rendu des délégations d'attributions du Conseil Communautaire au Bureau et au Président en application de l'Article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Président rappelle qu'il est fait obligation au Président de rendre compte au Conseil Communautaire des Délibérations du Bureau et des Décisions du Président prises en vertu des délégations consenties par le Conseil Communautaire.

Il procède donc à la lecture des actes pris dans le cadre de ces délégations :

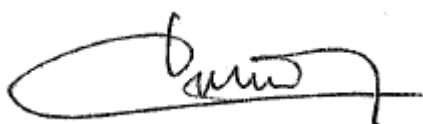
➤ **Délibérations du Bureau Communautaire :**

Sans objet.

➤ **Décisions du Président :**

- Décision n° 2026-60 du 02 avril 2026 relative à la conclusion d'un contrat pour la réalisation du bilan à mi-parcours du Plan Climat Air Energie Territorial de la CCPV / Auddice Environnement, TF 8900 € HT, TO 13 950 € HT
- Décision n° 2026-61 du 27 mars 2026 relative à la conclusion d'un bail dérogatoire au sein du BIL avec la Société Valois Fermetures / Loyer mensuel majoré à 1 560 € TTC
- Décision n° 2026-62 du 31 mars 2026 relative à la signature d'un avenant 2 de prolongation à la convention d'avance de trésorerie de 5 800 000 € à Ingé'Oise (ex SA Oise) jusqu'au 31 décembre 2026.
- Décision n° 2026-63 du 07 avril 2026 relative à la conclusion d'un contrat pour les travaux de désamiantage et la démolition d'un hangar pour la construction du parking de covoiturage voie verte à Boissy Lévigney / Eurodem, 24 500 € HT, option 2 000 € HT
- Décision n° 2026-64 du 02 avril 2026 relative à l'adhésion à l'accord-cadre du RESAH « services opérés de télécommunications destinés aux Régions, EPCI et communes, lots 1 « voix et données fixes » et 2 « voix et données mobiles » » / adhésion 150 € / an
- Décision n° 2026-65 du 02 avril 2026 relative à une demande de subvention auprès de la Commission Européenne (FEDER) pour le projet de création d'un pôle d'échanges multimodal à Crépy en Valois, phase 1.
- Décision n° 2026-66 du 02 avril 2026 relative à la conclusion d'une convention de partenariat avec la Commune de Chèvreville pour l'organisation de la Semaine de l'Eau / Prêt de salle polyvalente à titre gratuit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00



Georges MOREIRA
Secrétaire de séance



Didier DOUCET
**Président de la Communauté de
la Communes du Pays de Valois**